

Ecole maternelle
11 rue du parc
69360 Saint Symphorien d'Ozon
Tel : 04 78 02 81 15
Mail : ce.0691522@ac-lyon.fr

Le 12 juin 2018

Procès verbal : conseil d'école du jeudi 21 juin à 18h00

Personnes présentes :

Enseignantes : Mme Quillot Dorothée, Mme Britti Virginie, Mme Romeuf Emmanuelle, Mme Jacquier Anne-Séverine

ATSEM : Christianne Mortamais

Mairie : Mme Mireille Simian (adjointe aux affaires scolaires) ; Mme Odile Simian (conseillère) ; Mme Teyssot Elisabeth (Conseillère).

Parents d'élèves : Mme Revel Vanessa, Mme Mus Chrystelle, Mme Dobignard Clémentine, Mme Croisier Anne-Laure, Mme Casado Fleur, Mr Dronnet Emmanuel.

- Bilan comptable OCCE :
 - Cotisations OCCE/assurance : 317,30
 - Matériel pour les classes : 1351,09 euros
 - Entrées cinéma : 480 euros
 - Sortie ferme du val d'amby : 670 euros

- Financement et bilan des sorties et des spectacles :

-Animation bal pour enfant pour le carnaval : 700 euros, financement par les parents d'élèves.

-Sortie de fin d'année à la ferme du Val d'Amby. Sortie très bien organisée, accueil chaleureux et activités adaptées aux enfants. Tout le monde a apprécié cette sortie.

Coût total sortie et transports : 3534 euros. Financement mairie : 2864 euros ; financement COOP : 670 euros

- Effectifs pour l'année prochaine :
133 élèves pour l'instant.
PS : 38
MS : 50
GS : 45

Départ de Florence et Lucie que nous remercions. Elles seront remplacées par Géraldine. Les parents interviennent et précisent qu'ils ont beaucoup apprécié leur énergie et leur bonne humeur, malgré les difficultés de la rentrée liées à l'ouverture de la nouvelle classe.

Virginie et Anne-séverine auront également deux nouvelles enseignantes pour compléter le temps partiel et la décharge de direction à la rentrée.

- **Projet pour l'année 2018-2019**

Présentation rapide du projet pour les 5 classes de l'école pour l'année 2018-2019.

Volonté de travailler sur le corps dans toutes les classes de maternelle. Nous avons fait une demande pour réserver Poupie une poupée géante. Nous avons également contacté l'hôpital des nounours. Il

s'agit d'une association d'étudiants en médecine à la Doua, qui propose de faire découvrir le monde de l'hôpital aux enfants, avec leur propre doudou.

- Départ de Chloé Rojo (ATSEM en classe de petits-moyens A). Nous la remercions pour son investissement pour l'école et nous interrogeons la mairie pour savoir ce qu'il en est de son remplacement.

Réponse de la mairie : La mairie est en cours de recrutement. Lorsqu'une ATSEM part parce qu'elle le souhaite elle sera toujours remplacée.

Les départs à la retraite sont ils également remplacés ?

Réponse de la mairie : la question ne se pose pas actuellement, car personne ne part à la retraite à ce jour.

Une maman note que lors du dernier conseil d'école le maire a précisé qu'il n'y aurait pas deux ATSEMS en moins dans les écoles.

Question des parents d'élèves.

- Pensez à prévenir les parents de petite section de ne pas les inscrire à la cantine la première semaine d'école. Ils n'ont pas forcément le réflexe. Le pré-accueil étant déjà passé, Mme jacquier propose de mettre un affichage d'ici la fin de l'année. Elle va vérifier s'il est possible d'informer également les parents par mail. Certains parents vont recevoir un courrier, nous ferons un rappel.

Les parents demandent s'il ne serait pas possible que la mairie informe les parents au moment de l'inscription. Il faut également bien penser à désinscrire les enfants lors des sorties scolaires.

La mairie répond que cela concerne l'école et qu'ils ne peuvent pas le faire pour des questions d'organisation.

Les parents interrogent la mairie sur le nombre d'enfants qui mangent à la cantine. Il y a parfois jusqu'à 100 enfants de maternelle qui mangent en même temps. La mairie ne souhaite pas faire deux services pour la maternelle, car cela ferait une trop longue attente pour les petits du deuxième service.

Des parents s'interrogent sur les capacités d'accueil de la nouvelle cantine. D'autant qu'il y a de plus en plus de petits qui restent entre midi et deux.

- Remplacement des feutres chaque année : Nous ne pouvons pas réutiliser les feutres car ils sont mis en commun et ils sont tous utilisés dans l'année. En maternelle cela s'use beaucoup.

A propos des fournitures une enseignante intervient pour préciser que la liste du kit pour les cocottes rousses ne correspond pas à la liste donnée aux parents, ce qui peut porter à confusion. Les maîtresses remettront la liste en même temps que le bon de commande en précisant que le kit est conforme aux demandes des maîtresses.

- Répartition des classes : Comme il y a 5 classes il y aura forcément des doubles niveaux. Dans la mesure du possible nous privilégions toujours les niveaux simples mais ce n'est pas toujours possible. La répartition des classes est élaborée en conseil des maîtres et est réfléchie.
- Quelle organisation avez-vous prévu avec les atsems : Nous y avons déjà pensé, mais nous attendons d'abord d'en parler aux ATSEMS qui sont les premières concernées. Nous vous informerons à la rentrée. Cela ne sera pas comme cette année, c'est certain.

- Où en sont les projets de travaux ?

-préau : chantier prévu cet été (armature conservée, grillage supprimé et remplacé par un toit.)

Moquette dans la salle de danse et de couchettes : finalement ne sera pas remplacée car entreprise a dit que cela n'était pas nécessaire et que le revêtement était conforme.

Les enseignantes et les parents réagissent. La directrice ne comprend pas puisque cela était prévu au dernier conseil d'école. La moquette sent mauvais, elle est sale et tâchée.

Mme Simian explique que ce n'est pas de la moquette, que cela porte un autre nom.

Peu importe, nous voulons que ces revêtements soit remplacés par un sol lisse comme du lino par exemple. En l'état c'est très difficile à entretenir (si un enfant fait pipi ou vomit).

Mme Mortamais explique que la moquette est shampooinée à chaque remise en état. Elle précise que ce n'est pas très difficile à nettoyer car les ATSEMS ont des produits adaptés.

Les enseignantes et les parents insistent pour que la moquette soit changée car cela n'est pas très hygiénique.

Mme Mortamais réagit en disant que coucher des enfants dans la même couchette sans changer les draps ce n'est pas très hygiénique non plus.

Effectivement Mme Romoeuf reconnaît que cela arrive. Nous en parlerons en conseil des maîtres pour trouver une solution. De toute façon cela ne change pas la nécessité de changer la moquette.

Un débat est lancé sur l'hygiène et Mme Britti explique qu'elle a encore trouvé cette semaine des cartons avec des crottes de souris, des cahiers rongés (d'avant la dératisation). Elle regrette que cela ne soit toujours pas nettoyé. Mme Mortamais explique qu'elle a déjà nettoyé une partie mais que cela prend du temps.

La mairie note qu'il faudrait peut-être prévoir une aide supplémentaire pour nettoyer cette classe en profondeur.

Il y a toujours une forte odeur de pipi de chats dans les classes de Mme Romoeuf et Quillot. Il serait souhaitable que la mairie appelle la SPA pour se débarrasser de la famille de chats qui vit dans la cour de l'école élémentaire. La mairie va voir ce qu'elle peut faire.

Travaux dans les sanitaires : Changer les poussoirs, remplacer les éviers des classes. Il faut se mettre d'accord entre enseignantes. Serait-il possible de faire un évier enfant et un autre plus haut pour les adultes ?

Rien n'est prévu pour l'instant. Mme Simian dit qu'il faut remplir des demandes d'intervention.

Mme Jacquier ne comprend pas puisqu'elle a fait le tour de l'école un midi et les personnes présentes ont noté tout ce qu'il y avait à prévoir.

Pour la cabane à vélos : Finalement elle ne sera pas remplacée non plus car les bâtiments de France refusent qu'il y ait une cabane dans la cour. Du coup celle-ci sera enlevée. Que va-t-on faire des vélos ???